

Directeur(trice) d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants

*Cadre d'emplois des puéricultrices ou des Educateurs de Jeunes Enfants (catégorie A)
par voie statutaire, mutation, liste d'aptitude ou à défaut par voie contractuelle*

Au sein de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, sous l'autorité de la responsable du service petite enfance, au sein de la Crèche d'Artix vous serez chargé(e) :

• **D'assurer des fonctions de direction :**

• Responsabilité de l'équipement :

- Veiller à la sécurité des lieux, des bâtiments, des jouets, des matériaux, des produits utilisés, etc.
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de désinfection (hygiène alimentaire et des locaux).

• Responsabilité vis-à-vis du personnel : Responsable hiérarchique des agents

- Ecrire et assurer l'application des protocoles d'hygiène, d'entretien et de soins.
- Elaborer le projet d'établissement en partenariat avec l'ensemble de l'équipe, en assurer la mise en œuvre et la réactualisation.
- Animer, impulser le travail de l'équipe (mise en place et animation de réunion d'équipe, proposition d'analyse de pratiques, médiation, proposition de thèmes de travail, de projets...).
- Participer au recrutement du personnel.
- Organiser les plannings du personnel en fonction du rôle de chacun et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Assurer la gestion et l'adéquation de l'effectif des enfants avec celui des adultes présents, ainsi que le taux d'occupation en fonction de l'agrément délivré par la PMI.
- Mener les entretiens annuels.
- Gérer les problèmes d'équipe ou d'un membre de l'équipe.
- Veiller à la formation du personnel.
- Organiser l'encadrement et le suivi des stagiaires. Etablir les rapports d'évaluation et mettre en œuvre les MSP (mise en situation professionnelle).
- Définir en collaboration avec l'équipe le principe de répartition des enfants dans les services et veiller à leur application.
- Choisir le matériel éducatif et ludique avec les EJE et l'équipe.
- Elaborer et faciliter le suivi des enfants porteurs de handicaps.
- Avec la collaboration directe du médecin et de la coordonnatrice :
 - Etablir les protocoles de soins d'urgence,
 - Veiller à la prévention en matière de santé et de sécurité, assurer la surveillance sanitaire des enfants,
 - Etablir et respecter le régime alimentaire du jeune enfant.

• Responsabilité vis-à-vis des familles et enfants accueillis :

- Prévoir et organiser les modalités d'accueil des nouveaux entrants et de leurs familles ; se positionner comme interlocuteur privilégié des familles (préinscriptions, visite des locaux, organisation de la période d'adaptation, explication sur le fonctionnement et la prise en charge réalisée, présentation du personnel...).

- Tenir compte de la place des parents par rapport à la parentalité : solliciter leur participation à travers les réunions, sorties, accompagnement personnalisé en fonction des besoins.
 - Accompagner les familles de manière individualisée : conseils, écoute et orientation de soin vers les partenaires.
 - Participer aux commissions d'admission.
- Participer à un travail en partenariat :
 - S'inscrire dans une démarche de travail partenarial avec divers organismes externes (CAF, PMI, MSA, CMPP, CAMPS, OAD...) ou en interne (autres directeurs de structure, coordonnatrice petite enfance, chef de service...) et participer à des réunions de travail, de synthèse, de consultation et d'élaboration (projet de vie et suivi de l'enfant).
 - Mettre en œuvre, avec l'ensemble des crèches de la CCLO, une restauration saine, équilibrée en produits bio et locaux.
- Gestion financière et administrative :
 - Etablir les factures pour les parents
 - Contrôle des factures et du rôle.
 - Prévoir le budget et ses orientations (en partenariat avec la coordinatrice).
 - Conformément au budget, établir les bons de commande (format excel)
 - Gestion comptable en tenant compte des orientations budgétaires (suivi des recettes et des dépenses).
 - Rendre compte de l'activité de la structure (en terme financier mais aussi psycho-pédagogique et ludique) auprès des différents partenaires institutionnels (CAF, PMI, MSA, CCLO) : rédiger les bilans par exemple
- **Des fonctions auprès des enfants:**
 - Accompagner l'EJE dans l'organisation des activités.
 - Réaliser un recueil de données sur les enfants accueillis (observation précise).
 - Repérer les signes de mal être physique et/ou psychique et faire le lien avec l'organisme compétent.
 - Mener avec l'équipe une réflexion autour de l'aménagement de l'espace dans la structure, afin notamment d'offrir des conditions d'accueil optimales permettant à chaque enfant de s'épanouir.
 - Etre un soutien et une ressource pour l'équipe dans l'accompagnement d'un enfant porteur de handicap.
 - Etablir avec l'équipe les règles de vie à respecter.
 - Réaliser des transmissions ciblées pour l'équipe et la famille.
- **Des fonctions para-médicale et sanitaire :**
 - Santé des enfants
 - Etre décisionnaire des actions à entreprendre en matière de prévention des maladies et de soins.
 - Hygiène et sécurité alimentaire
 - Elaborer et contrôler les menus dans le respect des règles de diététique infantile et régime particulier.
 - Contrôler la préparation des repas : hygiène, qualité et quantité.
 - Veiller à l'application des règles d'hygiène alimentaire auto-contrôle, surveillance à la réception des denrées, vérification des températures.
 - Mettre en œuvre un contrôle extérieur avec les services d'un laboratoire d'analyses alimentaires.
 - Hygiène des locaux
 - Contrôler l'application des règles d'hygiène des locaux par la mise en œuvre de plans de nettoyage.

Connaissances

- Règlementation et décrets relatifs au fonctionnement des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants
- Développement psychomoteur et psychoaffectif du jeune enfant.
- Notions de soutien à la parentalité.
- Connaissances managériales
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Conduite de réunion.
- Techniques de communication.

Savoir-faire

- Répondre aux besoins et/ou attentes des familles et enfants en matière d'accueil (repérer, orienter, organiser, mettre en œuvre).
- Agir dans le respect des règles éthiques.
- Définir, avec la famille, le projet d'accueil et d'accompagnement dans une démarche de co-éducation.
- Accompagner chaque famille et enfant dans les processus de séparation et d'individuation.
- Conduire et aménager des espaces temps pour que les jeunes enfants puissent s'éveiller et expérimenter, par le jeu, l'expression, les conduites motrices et les interactions.
- Utiliser ses capacités d'observation et d'écoute.
- Réagir à des situations d'urgence.
- Repérer les signes de maltraitance et élaborer des réponses appropriées.
- Mettre en place des protocoles d'hygiène, de sécurité et de 1ers soins respectueux de chaque enfant.
- Soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des missions.
- Repérer, analyser les situations relationnelles difficiles et adopter des postures managériales adaptées pour résorber les situations de conflit.
- Inscrire l'action éducative dans un cadre administratif, juridique et financier.
- Exercer les responsabilités liées à sa position d'expert de la petite enfance au niveau éducatif, social et sanitaire.
- Conduire une réunion et savoir conduire des entretiens.
- Actualiser ses connaissances dans les domaines de la petite enfance.
- Faire remonter les informations pertinentes à son N+1

Savoir être

- Qualité d'écoute, patience et tolérance.
 - Sens développé des relations humaines.
 - Aptitude au travail en équipe.
 - Aptitude à l'encadrement et au management
 - Créativité, initiative, dynamisme.
 - Disponibilité et sens des responsabilités.
 - Discrétion professionnelle.
- Le Directeur(trice), comme l'ensemble du personnel est tenu(e) au secret professionnel

Vous disposez du diplôme de puériculteur(trice) ou d'Educateurs de Jeunes Enfants et avez une solide expérience en direction EAJE (5 ans minimum).

Poste à temps complet à pourvoir le 1^{er} avril 2019.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + action sociale (santé prévoyance) + association

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures **avant le 28 janvier 2019** à :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Rond-point des chênes BP 73
64150 MOURENX

ou par courriel à contact@cc-lacqorthez.fr